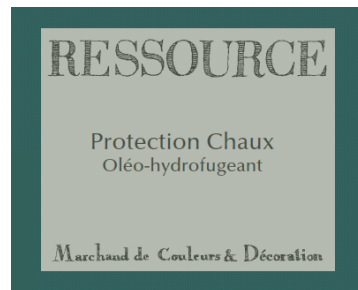


Protection Chaux

Protection hydrofuge et oléofuge pour revêtements minéraux décoratifs



Fiche Technique N°967



Conserve l'aspect du décor



DESTINATION

INTÉRIEUR

Sur surfaces verticales et horizontales. Dans toutes les pièces d'habitation (y compris les pièces humides)

SUBJECTILES : revêtements minéraux, dont la Peinture à la Chaux Ressource, Chaux Fine, Enduit romain, Structure, Empreinte.

QUALITÉS DOMINANTES

Protection Chaux formulée à base de siloxanes en phases aqueuse afin d'imprégner les revêtements minéraux pour leur donner un effet perlant tout en conservant l'aspect naturel des revêtements à base de chaux éteinte. Protection oléofuge et hydrofuge permettant d'utiliser des revêtements minéraux dans les pièces d'eau. **Ne rend pas le revêtement lessivable ou lavable (risque de lustrage du revêtement).**

- Bonne pénétration dans les revêtements minéraux
- Réduit l'absorption d'eau, laisse respirer les matériaux
- Effet perlant excellent obtenu après 24h
- Hydrofuge à l'eau à faible COV
- Intensifie très légèrement les couleurs
- Facile d'emploi et économique. Une couche peut suffire

MISE EN ŒUVRE

Respecter le **D.T.U. 59-1**

PRÉPARATION DES FONDS

Les fonds doivent être parfaitement dépoussiérés, secs, sains, cohérents et très propres. Il est indispensable d'attendre que le revêtement à base de chaux soit sec à cœur (1-2 jours selon l'hygrométrie et température du chantier).

MATÉRIEL D'APPLICATION

S'applique à la brosse spéciale acrylique (spalter), au rouleau 10mm et au pulvérisateur à pression de type Airless (professionnels).

TYPES DE SUPPORTS	PRÉPARATION
Revêtements minéraux (Chaux Fine, Peinture à la Chaux Ressource, Enduit Romain, Structure, Empreinte)	Le support à protéger doit être impérativement sec à cœur (1-2 jours selon l'ambiance du chantier)

APPLICATION

Prêt à l'emploi. Mélanger le produit avant utilisation. Ne pas diluer.

Il est indispensable d'attendre que la Chaux soit sèche à cœur (1-2 jours) et veiller également à contrôler le taux d'hygrométrie qui doit être inférieur à 70% lors de l'application de la Protection Chaux.

Appliquer une couche de préférence de BAS en HAUT pour éviter tout ruissellement. Avec un rouleau et à la brosse, la surface doit demeurer humide plusieurs minutes. Protection compatible avec l'ensemble des revêtements à base de chaux RESSOURCE. Pour garantir la compatibilité et le coté hydrofuge sur d'autres produits, il est préférable de procéder à un test d'application sur la surface à traiter.

Ne traiter que des murs ou surfaces complètes. Tout arrêt au milieu de la surface à recouvrir sera visible. Les reprises doivent se situer aux arrêts naturels (angles, portes...).

Attendre le séchage complet (1h) pour juger du résultat final et 24h pour un effet hydrofuge et oléofuge optimal.

N.B. : L'application de cette protection peut très légèrement intensifier la couleur.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Aspect	Conserve l'aspect du décor
Rendement	8-10 m ² /L pour les Enduits – 16-20 m ² /L pour les peintures à la chaux (variable selon l'absorption du revêtement)
Séchage	1h environ
Recouvrable	24h avec la cire murale ou cire hydro suivant l'effet choisi
Nettoyage des outils	A l'eau chaude savonneuse
Densité	1,00 (+/- 0,02)
Conditionnements	Emballage plastique de 1L - 2.5L - 5L
Conservation	1 an en emballage d'origine non entamé. Stocker à l'abri du gel

PRÉCAUTIONS

Appliquer entre +8°C et +30°C. Ne pas appliquer par humidité relative supérieure à 70%
Ne pas appliquer sur des revêtements chauds ou directement exposés au soleil
Éviter les courants d'air lors du séchage de la protection
Vérifier préalablement qu'il n'y a pas eu de reprise d'humidité sur la surface à recouvrir
Protéger les parties voisines d'éventuelles projections sinon nettoyer rapidement

CARACTÉRISTIQUES RÉGLEMENTAIRES

COV (1)	Valeur limite UE de ce produit (cat A/h) : 30 g/L pour 2010 Ce produit contient max. 1 g/L COV à l'emploi
SÉCURITÉ	Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) Conforme à la législation en vigueur

(1) Composés Organiques Volatils : Directive 2004/42/CE

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur l'échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Protection Chaux

FT N° 967 Edition du 26/09/2018. Cette fiche technique annule et remplace les précédentes éditions relatives au même produit. L'évolution des techniques étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, auprès de nos services, que la présente fiche technique n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Document consultable sur notre site www.ressource-peintures.com

2/2

RESSOURCE